

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

Faits d'actualité

Remi Moreau

Volume 76, numéro 2, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1106303ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1106303ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (2008). Faits d'actualité. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 76(2), 289–297. <https://doi.org/10.7202/1106303ar>

Faits d'actualité

par Rémi Moreau

I. QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE CYCLONIQUE 2008 DANS L'ATLANTIQUE?

Les récentes années 2006 et 2007 ont été relativement clémentes pour les marchés nord-américains, après les années turbulentes 2004 et 2005 qui ont coûté à l'industrie de l'assurance le montant faramineux de 75 milliards de dollars, soit 54 milliards en 2005 et 21 milliards en 2004. Il semble selon certaines firmes de modélisation que 2008 serait dans la moyenne, avec un total de 12 tempêtes tropicales portant un nom, dont 40 % seraient des ouragans susceptibles de frapper les côtes américaines. La moyenne des ouragans saisonniers dans l'Atlantique est de 11.

De son côté, l'équipe de prévisionnistes du Tropical Meteorological Project de l'Université du Colorado s'est montrée plus pessimiste dans un pronostic établissant 8 ouragans qui pourraient se former dans l'Atlantique, dont 4 pourraient être d'une forte intensité, et l'année pourrait connaître un nombre d'événements plus élevé que la moyenne constatée sur le long terme.

Une saison cyclonique dure 6 mois, soit du 1^{er} juin au 30 novembre.

Une chose est certaine pour les assureurs : le changement climatique est réel et il a un impact significatif sur la sinistralité. Depuis la moitié du vingtième siècle, les sinistres assurés découlant de catastrophes naturelles ont plus que doublé de décennie en décennie. Dans les années 1960, les catastrophes naturelles ont coûté à l'industrie mondiale de l'assurance un montant d'environ 8 milliards de dollars

US, alors que les six années qui ont commencé le présent siècle (2000 à 2006) ont coûté 212,2 milliards de dollars. On reste médusé devant ce genre de comparaison qui ne remonte pas si loin dans le temps.

2. MARSH ET AON, LES DEUX ÉTERNELS RIVAUX À L'ÉCHELLE MONDIALE DU COURTAGE D'ASSURANCE

Les deux grands courtiers internationaux Marsh et Aon se partagent la faveur des assurés dans la même proportion, selon une récente enquête commandée par les gestionnaires de risques et fait conjointement par Insurance Management Society et Advisen Ltd. auprès de 1 519 entreprises. L'étude « Brokers Services and Remuneration » révèle que les deux-tiers des assurés dans le monde utilisent les services des deux courtiers à part égale.

L'étude mentionne également que les commissions et frais de courtage varient dans les entreprises entre 15 000 dollars et 10 millions de dollars, soit une moyenne de 483 000 dollars et que plus de 80 % des grandes entreprises (générant des revenus de 10 milliards de dollars et plus) ont des arrangements tarifaires spéciaux avec les grands courtiers.

Il appert que 67 % des gestionnaires de risques considèrent que l'industrie du courtage d'assurance en 2008 est plus concurrentielle depuis les trois dernières années. 96 % des gestionnaires de risques placent leurs risques auprès des courtiers, les autres utilisant des formules d'autoassurance, des marchés captifs et des produits alternatifs.

3. NOUVEAU GUIDE EN ASSURANCE MARITIME

North and England P&I Club vient de publier une étude globale sur l'assurance maritime avec un accent particulier sur les protections accordées par les clubs Protection & Indemnity. Le guide de 216 pages, intitulé « An Introduction to P&I Insurance and Loss Prevention », se concentre d'avantage sur les principes de base « protection et indemnité » et sur la prévention. Il fournit aussi de nombreux commentaires et références sur les grandes conventions internationales en assurance maritime, sur la réglementation liée aux pratiques du transport maritime international. Pour de plus amples détails, voir www.anchoragepress.co.uk.

4. GENERALI, LE PREMIER ASSUREUR ITALIEN, INNOVE DANS L'ASSURANCE VERTE

L'assureur de Trieste, Assicurazioni Generali S.p.a. vient de développer une assurance focalisée sur le respect de l'environnement par sa clientèle et veut également apporter des changements importants dans ses opérations d'assurance visant à l'égard des bonnes pratiques visant à réduire les dommages à l'environnement. L'une des premières innovations à cet égard serait de fournir d'ici quelques mois une assurance automobile pour voitures hybrides assortie d'un rabais tarifaire de 10 % sur la protection standard. D'autres programmes suivront, qui s'adresseront à sa clientèle mais aussi à ses fournisseurs. De plus, tous les principaux bâtiments de Generali seront dotés d'équipements de chauffage et de climatisation moins énergivores et tout aussi efficaces.

5. LE LLOYD'S CHANGE SES RÈGLES DE GOUVERNANCE

Le marché britannique Lloyd's changerait prochainement ses règles de gouvernance, dont l'une consisterait à ouvrir ses portes aux courtiers mondiaux sans que ceux-ci doivent nécessairement passer par les courtiers spécialement attitrés (Lloyd's Borkers). Plus de 99 % des membres du Lloyd's ont voté en mai dernier en faveur de cet assouplissement en vue d'amender le Lloyd's Act.

De nombreuses autres dispositions sont insérées dans un document consultatif, qui est publié à l'adresse ci-dessous :
http://www.hm-treasury.gov.uk/consultations_and_legislation/lloydsact/consult_lloyds_act.cfm.

Par ailleurs, malgré le cycle tarifaire baissier, le Lloyd's a engrangé des profits importants en 2007, soit 7,6 milliards de dollars, une hausse de 5,2 % par rapport à l'année 2002.

6. LES GRANDS TREMBLEMENTS DE TERRE DEPUIS UN SIÈCLE

Dans la foulée du séisme qui a frappé la Chine, le 12 mai dernier, dont la magnitude se situait à 7,9 sur l'échelle de Richter, nous

avons retrouvé un tableau publié par la Presse canadienne qui montre les grands tremblements de terre depuis l’an 1900, c’est-à-dire ceux dont la magnitude est supérieure à 8. Le grand tremblement de terre de San Francisco, en 1906, ne figure pas sur cette liste, sans doute parce qu’il serait inférieur à cette marque.

Date	Lieu	Magnitude
1906 (31 janvier)	Côte ouest de l’Équateur	8,8
1922 (11 novembre)	Chili-Argentine	8,5
1923 (3 février)	Kamchatka (Russie)	8,5
1938 (1 février)	Mer Banda (Indonésie)	8,5
1950 (15 août)	Assam (Tibet)	8,6
1952 (4 novembre)	Kamchatka (Russie)	9
1957 (9 mars)	Île Andreanof (Russie)	8,6
1960 (22 mai)	Chili	9,5
1963 (13 octobre)	Île Kourile	8,5
1964 (3 mars)	Détroit Prince-William (Alaska)	9,2
1965 (4 février)	Île Rat (Alaska)	8,7
2004 (26 décembre)	Côte ouest du Sumatra Nord	9,1
2005 (28 mars)	Sumatra Nord (Indonésie)	8,6

7. LE SIDA RESTE L’ÉPIDÉMIE DU 21^E SIÈCLE

Depuis son apparition en 1981, le sida a fait plus de 28 millions de morts dans le monde selon une estimation de l’Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS). Le virus a été découvert il y a vingt-cinq ans et publié le 20 mai 1983 dans la revue *Science* par le Pr Montagnier et son équipe de l’Institut Pasteur. Vingt-cinq ans après la découverte du virus de l’immunodéficience humaine (VIH), il semble que l’épidémie n’est pas près d’être endiguée, malgré quel-

ques progrès importants dans les traitements antirétroviraux et dans la prévention, puisqu'actuellement plus de 33 millions de personnes dans le monde vivent avec le VIH et que toutes les 10 secondes une personne meurt du sida.

8. LA SUN LIFE ET LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

À l'occasion de son assemblée annuelle, la Financière Sun Life a affirmé être bien placée pour profiter de l'essor économique en Chine et en Inde, dont la croissance serait nettement supérieure à celle observée en Amérique du Nord. L'entreprise compte quelque 100 000 conseillers en Asie et elle exerce ses activités par l'intermédiaire de coentreprises en Chine et en Inde. En 2007, les souscriptions dans ces deux pays se sont accrues de plus de 100 % par rapport à 2006.

9. UNE FORTE SINISTRALITÉ ATTENDUE EN ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS

Selon la firme de tarification Fitch, les litiges mettant en cause les administrateurs et dirigeants de sociétés financières auront un impact significatif sur l'assurance des administrateurs et dirigeants. La firme a estimé que les réclamations découlant de telles poursuites pourraient se chiffrer entre 3 et 4 milliards de dollars, notamment en provenance d'investisseurs ou d'employés licenciés.

À titre d'exemple, la banque suisse UBS, engluée dans la déconfiture des actifs adossés à des prêts hypothécaires à hauts risques aux États-Unis, a déclaré une perte nette de 11,1 milliards de dollars au terme de son premier trimestre de l'exercice financier 2008, faisant chuter l'action de l'institution. Il semble que 2 600 employés seraient licenciés et 2 900 postes abolis par attrition.

De son côté, les banques anglaises seraient également durement frappées par la crise des subprimes, dont l'une d'elle la banque de Northern Rock serait en voie de déclarer faillite. La Royal Bank of Scotland est également en difficulté. Imitant les actions posées il y a quelques mois par la Fed américaine, la Banque d'Angleterre a immé-

diatement réagi en injectant 63 milliards d'euros dans le circuit monétaire permettant aux établissements financiers de se refinancer plus facilement.

10. UNE NOUVELLE POLICE D&O AVEC UN SEUL VOLET DE GARANTIE

L'assurance des administrateurs et dirigeants traditionnelles comporte deux volets : une garantie A qui indemnise les administrateurs du fait de leur responsabilité et une garantie B qui indemnise la Société assurée qui a dû rembourser ses administrateurs, en vertu de son règlement d'indemnité, suite à leur responsabilité pour des actes posés dans l'exercice de leur fonction.

L'assureur londonien Beazley Group P.L.C. vient de lancer une version simplifiée de cette assurance qui ne comporterait que la garantie A, une garantie qui est devenue très populaire ces dernières années suite aux scandales qui ont affecté certaines institutions et à la montée des poursuites de la part des actionnaires contre les sociétés, basées sur le bris de leurs devoirs fiduciaires. La police est disponible à concurrence d'un montant d'assurance de 15 millions de dollars.

11. POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Les inquiétudes se font de plus en plus vives face aux expositions en permanence aux champs et ondes électromagnétiques notamment dans les maisons et le milieu du travail susceptibles de causer, au mieux, de simples malaises, au pire, des maladies graves. Les responsables de ces maux sont de plus en plus nombreux : réseaux électriques à proximité, téléphones portables, ordinateurs portables connectés au Wi-Fi, lampes à fort rayonnement, antennes-relais de téléphonie, et autres sources de même acabit.

L'Institut national de santé publique du Québec recommande l'adoption du principe de précaution face à ces sources potentiellement dangereuses, compte tenu de l'incertitude quant à leur impact sur la santé. Une recherche du International Journal of Cancer a montré que le risque de leucémie double chez les jeunes enfants lorsque l'exposition atteint 0,14 μ T (ou microtesla, unité de mesure des champs magnétiques).

12. VOLS DE VOITURE : QUELQUES STATISTIQUES

En 2006, au Québec, près de 40 000 voitures ont été volées (soit une voiture toutes les 14 minutes) mais la moyenne canadienne est plus élevée encore puisqu'au pays 182 500 voitures ont été volées en 2006 (soit une toutes les trois minutes). Les assureurs québécois auraient versé 300 millions en indemnités à leurs assurés à cet égard, faisant grimper la prime de chaque titulaire d'assurance de 37 \$ en moyenne.

Selon le Bureau d'assurance du Canada, un système antidémarrage est au cœur de tout système de dissuasion, alors que les autres mécanismes ne sont que complémentaires : burinage des pièces, appareils de blocage au volant, systèmes d'alarmes. Depuis le 1^{er} septembre 2007, selon une nouvelle norme de qualité des systèmes antidémarrage, édictée par Transports Canada, tout véhicule vendu au Canada doit être muni d'un antidémarrage conforme à la norme canadienne CAN/ULC-S338-98 ou, à défaut, à la norme européenne, moins performante.

Les sociétés d'assurance ont également des exigences. Certains assureurs refusent, du moins quant à certaines catégories de voiture, d'accepter un risque sans système d'antidémarrage et/ou système de repérage.

13. CYBERCRIMINALITÉ

Le journal *Le Monde.fr* mentionnait à la mi-avril que nombre de virus, de vers, de logiciels espions (cheval de Troie) et robots placés sur des réseaux informatiques dans le monde serait de 1 122 311 à la fin de 2007, selon le dernier rapport trimestriel de la firme de sécurité Symantec. Selon cette firme, leader mondial dans ce secteur, le web est le premier canal pour mener des attaques. Voici quelques pirates les plus connus :

- le logiciel-espion, ou cheval de Troie, permet de prendre le contrôle d'une machine connectée à un réseau;
- le Mpack ou le Icepack Web-Attack, sortes de boîtes à outils informatiques vendues sur le marché noir, diffusent deux nouvelles tendances : la modification furtive des navigateurs et la modification discrète de pages internet (phishing) notamment sur des sites financiers;

- les robots, ou bots, répètent des opérations jusqu'à saturation et effondrement des sites;
- enfin, quoique plus modestes, les spams polluent le courrier électronique de la Terre entière.

14. LES TRÉSORS DE LA LIBRAIRIE DU VATICAN ASSURÉS PAR GENERALI

Assicurazioni Generali S.p.a. a mis au point un programme d'assurance destiné à couvrir les œuvres d'art de la librairie du Vatican, tel que les livres et ouvrages rares, les manuscrits, les gravures, les épreuves, les collections, les pièces de monnaie, les médailles et autres. Le programme d'assurance est complété par un programme de prévention, de catalogage et de récupération en cas de pertes. Le programme couvre non seulement les œuvres sur place mais aussi pendant qu'elles sont exposées ailleurs. Une assurance voyage est également prévue pour les responsables de l'équipe de transports, de même que pour les œuvres en cours de transport.

15. LE RAPPORT SINISTRES/PRIMES DES ASSUREURS DE DOMMAGES CANADIENS EN 2007

Selon les statistiques 2008 tirées de la revue *Canadian Insurance* (vol. 113, no 7), au total, les primes souscrites en 2007 par les assureurs IARD canadiens, toutes classes d'assurance confondues (assurance des particuliers, assurance des entreprises, assurance automobile et assurances spécialisées) se sont élevées à 36,5 milliards de dollars, alors que les sinistres nets encourus se sont chiffrés à 22,3 milliards de dollars, soit un rapport de sinistralité de 63,1 %. En 2006, les primes ont été légèrement plus élevées (39,4 milliards de dollars), ainsi que les sinistres (24,3 milliards de dollars).

16. L'ÉTAT DES CATASTROPHES NATURELLES (JANVIER-JUIN 2008)

À mi-chemin du bilan annuel, les catastrophes naturelles de 2008 s'avèrent à la fois meurtrières et coûteuses. Selon le réassureur

allemand Munich Re, plus de 200 000 personnes seraient décédées à la suite de quelque 400 catastrophes naturelles – dont celle de la Birmanie et de la Chine, les plus meurtrières – soit plus que sur l'ensemble de l'année 2004, l'année du tsunami indonésien. En ce qui concerne les dégâts matériels, l'ensemble des pertes s'élèverait, sur six mois, à 50 milliards de dollars, dont 13 milliards en termes de pertes assurables. L'an dernier, les pertes s'élevaient à 82 milliards de dollars et les pertes assurées à 30 milliards de dollars.

17. LA PLUS FORTE CONSOMMATION INFORMATIQUE EN FRANCE EST ISSUE DE LA FINANCE

Suite à une enquête hitechpros réalisée en France il y a quelque mois, 52 % de la demande en services informatiques est issue du secteur des institutions financières, soit 39 % dans le secteur bancaire et 13 % dans le secteur des assurances.